



Montréal, le 27 novembre 2008

Monsieur Louis Gauvin
Coordonnateur
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
4126, rue St-Denis
Montréal (Québec) H2W 2M5

Objet : Envoi d'un questionnaire dans le cadre de la campagne électorale

Monsieur ,

Nous avons bien reçu votre lettre et votre questionnaire envoyé le 19 novembre dernier concernant la position de notre parti à l'égard des défis actuels et futurs de la lutte contre le tabac, dans le cadre de la campagne électorale québécoise 2008.

Je tiens à vous rappeler toute l'importance que nous accordons aux problématiques de santé de l'ensemble de la population et notre engagement à tout mettre en œuvre pour encourager les citoyens à adopter de meilleures habitudes de vie. Il va s'en dire que nous appuyons les efforts faits par votre organisme afin de sensibiliser la population aux dangers du tabagisme, de la nécessité de mieux contrôler les nouveaux produits du tabac et de lutter contre les produits issus de la contrebande.

Nous vous faisons donc parvenir nos réponses à ces questions, en espérant le tout à votre satisfaction et à celle de votre organisme. Nous espérons que notre contribution saura mieux vous faire connaître les positions de notre formation politique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Gauvin, mes salutations les meilleures.

Nicolas Mazellier
Directeur de la recherche de l'action démocratique du Québec

p.j. : copie de la contribution électorale 2008
sous le nom de l'organisme de votre choix à l'adresse des listes électorales de la région de Montréal
1000, rue Jean-Jacques, Montréal, Québec H3B 2K6

Réponses

Questionnaire – Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Question 1

Mesures fédérales pour combattre la contrebande

L'ADQ a demandé au gouvernement, suite aux nombreux refus de répondre à nos questions à l'Assemblée nationale, de tenir une commission parlementaire sur le fléau qu'est devenue la contrebande de tabac. Nous sommes d'ailleurs intervenus sur ce sujet au cours de la présente campagne électorale, le 8 novembre dernier.

Un gouvernement de l'ADQ exercera un leadership fort et nécessaire dans la lutte à la contrebande de tabac. Il accroîtra les efforts de dissuasion en faisant des contrôles systématiques aux abords des points de vente et des lieux d'échange de tabac illégal tout en augmentant le nombre d'opérations policières aux endroits stratégiques. Il fera également des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu'il limite les permis de production de cigarettes dans les réserves autochtones et n'hésitera pas à faire appliquer la loi de la même façon sur l'ensemble du territoire du Québec.

Question 2

Maintenir les taxes sur le tabac

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, l'ADQ n'envisage pas de procéder à une baisse des taxes sur le tabac. Nous comprenons par contre les revendications des commerçants honnêtes du Québec qui se voient amputés d'une partie importante de leurs revenus, vu les prix dérisoires des produits du tabac de contrebande.

Nous sommes d'accord pour conclure que la contrebande relève d'abord et avant tout d'une question de contrôle de la criminalité et c'est pourquoi notre formation politique a toujours été très claire à ce sujet : il faut assumer un leadership clair et déployer le plus d'efforts possibles pour combattre le crime organisé qui contrôle le marché de la contrebande. Contrairement au gouvernement libéral, un gouvernement adéquat en fera un enjeu prioritaire et n'hésitera pas à faire appliquer la loi de façon ferme et universelle sur le territoire du Québec.

Question 3

Cigarillos aux arômes de friandises

Il va de soi que de sérieux efforts de prévention et de sensibilisation doivent être déployés auprès de nos jeunes pour leur inculquer de bonnes habitudes de vie. Nous sommes sensibilisés à tout cet enjeu des nouveaux produits du tabac qui visent à rejoindre des clientèles spécifiques et nous croyons important de, à tout le moins, bien en encadrer la distribution.

Un gouvernement adéquate poursuivra les efforts de sensibilisation auprès des jeunes et évaluera la possibilité de recourir à des moyens législatifs pour limiter la consommation de cigarillos aromatisés chez les jeunes.

Question 4

Emballages novateurs et attirants

Notre formation politique est très sensible à cet enjeu. D'ailleurs, nous avons interpellé le gouvernement plusieurs fois sur le phénomène de produits connexes au tabac qui prennent l'allure de cigarettes et qui présentent un attrait évident, mais dont on ignore tout de la matière qui le compose. Nous croyons qu'il y a un laisser-aller à ce niveau et qu'il faille être bien plus attentif à cette problématique. Éric Caire, notre porte-parole en Santé, était intervenu à l'Assemblée nationale le 17 juin dernier :

M. Caire: « *Merci, M. le Président. Alors, dans l'excellent travail que ma collègue de La Prairie a fait pendant son pèlerinage sur la route du tabac de contrebande, elle s'est vu offrir un produit inusité: l'Écocig, une cigarette d'herbes, une cigarette d'herbes avec un bout filtre, supposément sans tabac ni nicotine, mais évidemment on oublie de préciser de quelle sorte d'herbes il s'agit, ce qui est quand même inquiétant, surtout quand on sait que Santé Canada considère que le danger croît avec l'usage et qu'il faut éviter d'inhaler. Pourtant, on dit que ça ne crée aucune dépendance. Et ce qui est encore plus intéressant, M. le Président, c'est que la représentante, Mme Grenier, diffuse le message, qui est repris par les commerçants qui distribuent le produit, qu'on peut vendre ces cigarettes-là aux mineurs. Alors, est-ce qu'on est devant une nouvelle version, une version moderne des cigarettes Popeye? »*

M. Caire: « *Est-ce que la cigarette à l'herbe inconnue va remplacer légalement la vente de cigarettes illégales? »*

Bien que de nombreuses avancées aient eu lieu au cours des dernières années concernant l'encadrement de l'emballage des produits du tabac, un gouvernement adéquate étudiera la possibilité de faire encore mieux. Nous sommes conscients qu'il s'agit ici d'une part importante de la prévention du tabagisme.